



**ASSOCIATION
DES FORESTIERS
TROPICAUX ET
D'AFRIQUE DU NORD**

Lettre d'informations forestières AFT

du 25 janvier 2025

Mot du Président

Chères et chers amis,

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous espérons que le site et les lettres d'informations de l'AFT contribueront à renforcer les liens et les interactions entre nous comme avec la communauté des « forestiers tropicaux » et de ceux qui s'intéressent à ces enjeux.

Je lisais dans l'intéressant ouvrage (« Nourrir sans dévaster ») écrit en 2024 par Erik Orsenna (*ex prix Goncourt*) et Julien Denormandie (*ex ministre de l'agriculture*) la phrase suivante : « *Il faut une forme d'abnégation pour être forestier. Celle d'un travail dont les résultats ne se verront que le lendemain. Celle d'une capacité à se soustraire aux exigences d'aujourd'hui pour imaginer celles qui viendront* ». ».

Cette phrase situe bien les défis de la foresterie : essayer de s'extraire de l'urgence (*y compris médiatique et politique, comme le confirme l'agenda des multiples conférences indiquées dans cette lettre d'information*) pour réfléchir et agir dans le temps long ; c'est là une valeur ajoutée que peuvent et souhaitent apporter- avec modestie - l'AFT et ses membres aux réflexions sur les forêts.

Bernard Mallet

Expert émérite Cirad

Tél. : + 33 6 72 84 91 94

Courriel : bernard.mallet@cirad.fr

Calendriers

À vos agendas :

Conférences, colloques, séminaires.. (non exhaustif):

- 21/03/2025 : journée internationale des forêts
- du 05.05.2025 au 09.05.2025, Forum PEFC au Vietnam
- du 05.05.2025 au 09.05.2025, Forum des Nations Unies sur les forêts – 20e session à New York (EUA)
- du 21 au 24/05/2025 4ème conférence mondiale sur les forêts et les parcs pour la santé publique (Luxembourg)
- du 2 au 6/06/2025 8ème atelier international de l'IUFRO sur les mécanismes de résistance et la sélection des arbres forestiers
- du 9 au 15 octobre 2025 à Abu Dhabi (Émirats arabes unis), congrès mondial de la Nature de l'UICN
- du 26 au 31/10/2025, assemblée générale mondiale de FSC
- Du 10 au 21 novembre 2025 à Belem (Brésil), Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP 30 - CCNUCC)

Webinaires :

- 29/1/2025 : Académie d'Agriculture de France - Nouveaux regards sur les relations entre forêts et eau. Leur influence sur le climat, la météo et l'environnement local
-

Informations internationales

Retour sur la COP Climat de Bakou

Retour sur la COP 29 de Bakou en novembre 2024.

L'automne 2024 est devenu le rendez-vous régulier de plusieurs Conférences des Parties (COP) chargées de la mise en œuvre de diverses conventions mondiales. Parmi les plus connus et les plus médiatiques ou les plus médiatisés, figure la COP annuelle de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques avec la COP 29 qui s'est tenue entre le 11 et le 22 novembre 2024 à Bakou en Azerbaïdjan .

Cette COP 29 réunissant plus de 200 pays a maintenu le processus de diplomatie climatique internationale, et a pu permettre une négociation, certes difficile, d'accords clés sur la finance et les marchés Carbone. Elle est ainsi parvenue à un accord décisif qui permettra de :

- Tripler le financement aux pays en développement, par rapport à l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.
- S'assurer des efforts de tous les acteurs pour travailler ensemble afin d'augmenter le financement aux pays en développement, à partir de sources publiques et privées, pour atteindre un montant de 1 300 milliards de dollars d'ici à 2035.

La COP 29 est donc parvenue à un accord sur les marchés Carbone, que plusieurs des COP précédentes n'avaient pas pu finaliser. Les critères adoptés à Bakou régissent désormais la méthodologie à appliquer par les porteurs de projets publics ou privés pour calculer le nombre de crédits Carbone que leurs projets donnés peuvent générer, et ce qui se passe si le carbone stocké est perdu, par exemple si la forêt plantée brûlée. Ces accords autorisent les pays notamment des zones tropicales à mettre en œuvre leurs plans nationaux d'action climatique plus rapidement et à moindre coût (avec délai à la fin 2025), et à progresser plus vite dans la réduction de moitié des émissions mondiales au cours de cette décennie.

Mais la COP 29 ne s'est réellement pas attaquée à la question de la baisse des émissions de gaz à effets de serre comme à leurs mises en œuvre. Elle a ainsi rapporté plusieurs décisions en matière d'atténuation et d'adaptation des changements climatiques, renvoyant celles-ci et les progrès urgents à opérer à la COP30 de l'année prochaine au Brésil.

Après les COP de l'Egypte en 2022 et de Dubaï en 2023, la COP d'Azerbaïdjan en 2024 vient rappeler l'influence des pays exportateurs d'hydrocarbures et de leurs lobbies associés, participant à l'inertie de ces COP plus médiatiques qu'efficaces.

La COP de Bakou a également illustré le poids actuel des tensions géopolitiques mondiales, de l'évolution d'un monde de plus en plus multipolaire et à leurs effets négatifs pour conclure des accords internationaux bénéfiques, d'où des sentiments de frustration de natures diverses ressentis par les participants payants. E3G dresse une analyse intéressante en la matière. Voir le lien ci-dessous :

[Lien vers le rapport E3G :](https://www.e3g.org/news/baku-showed-us-a-glimpse-of-the-new-multipolar-world-five-lessons-from-cop29/)

<https://www.e3g.org/news/baku-showed-us-a-glimpse-of-the-new-multipolar-world-five-lessons-from-cop29/>

Quelles incidences pour les forêts et notamment les forêts tropicales ?

Vous trouverez dans le lien ci-après les analyses et commentaires du bureau d'études TEREA, dont une partie de l'activité consiste à la mise en œuvre de plantations Carbone, avec un zoom sur la mesure phare qui intéresse la foresterie tropicale, à connaître les évolutions réglementaires et les financements relatifs au marché Carbone.

[Lien vers le rapport TEREA :](https://www.linkedin.com/pulse/que-retenir-de-la-cop29-et-quel-bilan-pour-les-for%C3%AAts-tropicales-kj0xe/)

<https://www.linkedin.com/pulse/que-retenir-de-la-cop29-et-quel-bilan-pour-les-for%C3%AAts-tropicales-kj0xe/>

Le climat est désormais un enjeu de sécurité et de résilience pour les pays du monde entier

Source : E3G

Publié le 27 novembre 2024

"Alors que le monde est aux prises avec de multiples crises, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger la crise la plus urgente et la plus mondiale de notre époque : la crise climatique.

Des catastrophes naturelles et humanitaires d'une ampleur sans précédent, l'instabilité et les conflits, ainsi que les tensions géopolitiques et économiques croissantes liées aux technologies propres

démontrent à quel point le changement climatique imprègne les agendas de politique intérieure, étrangère et de sécurité nationale ...

...En observant le paysage géopolitique actuel, d'autres pays intègrent davantage la sécurité climatique dans leurs discours sur les raisons pour lesquelles et comment l'action climatique est essentielle aux réponses nationales et mondiales. Outre le Royaume-Uni, d'autres pays, dont le Burkina Faso, le Tchad, l'Allemagne, le Nicaragua, le Mali, le Soudan du Sud, la Thaïlande, l'Ukraine et la Zambie, ont tous exprimé leur soutien aux initiatives de sécurité climatique lors de la COP29, montrant ainsi un intérêt réel pour le sujet dans toutes les régions et à tous les niveaux de développement. ..."

C'est dans ses termes que l'article d'E3G montre la nécessité de considérer le changement climatique dans toutes ses dimensions (environnementale bien sûr mais aussi dans les domaines de la santé, l'agriculture, en matière d'infrastructures, d'habitats, industrie, de politique de l'eau et de l'alimentation..) pour assurer la sécurité politique des pays et la protection des hommes. Diverses initiatives sont mentionnées par cet article pour illustrer cette démarche.

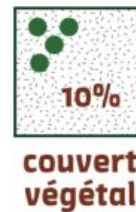
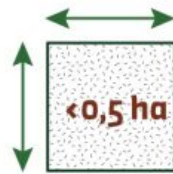
[Lien vers l'article :](https://www.e3g.org/news/climate-is-now-a-security-and-resilience-issue-for-countries-everywhere/?)

<https://www.e3g.org/news/climate-is-now-a-security-and-resilience-issue-for-countries-everywhere/?>

Définir une forêt

Source : Institut mondial des ressources

**Qu'est-ce
qu'une forêt ?**



A l'heure où les politiques internationales et nationales mettent en avant la nécessité de sauvegarde des forêts ou de leurs restaurations comme plans d'action pour atténuer les effets des changements climatiques et comme pour protéger la biodiversité de ces écosystèmes, la surface forestière constitue une notion essentielle dans les indicateurs de la déforestation comme dans la mise en œuvre des politiques de reforestation dans le monde.

Pour rappel, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) définit les forêts comme des terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectare ($5\,000\text{ m}^2$) avec des arbres d'origine naturelle ou artificielle (plantation) atteignant une hauteur supérieure à 5 mètres et un couvert forestier de plus de 10%, ou avec des arbres capables de remplir ces critères, qu'ils soient productifs ou non.

Avec cette notion de couverture forestière de plus de 10 %, (pourcentage différent dans certains pays) la définition exclut les terres dont la vocation prédominante est agricole ou urbaine.

Cette définition exclut également certains "peuplements" d'arbres présents dans les systèmes de productions agricoles et agroforestiers. Ainsi, les systèmes agroforestiers sous toutes leurs formes (haies bocagères, régénération naturelle assistée en milieu agricole, arbres de parcs,...) représentent pourtant aujourd'hui encore plus qu'hier des réponses techniques efficaces pour répondre aux enjeux alimentaires et environnementaux, notamment dans des zones à forte densité humaine et agricole.

Par ailleurs, comme évoqué par le WRI, « *le couvert forestier est devenu un indicateur pratique pour surveiller l'évolution de la forêt, car facilement mesurable depuis l'espace à l'aide d'images satellites à moyenne résolution librement disponibles. Ces techniques satellites supplantent logiquement pour des raisons de coûts les techniques d'inventaires terrestres. Cela signifie que le couvert forestier peut être surveillé fréquemment, à faible coût et sur de grandes échelles géographiques mais devient aussi dépendant des niveaux de résolutions des images. Cependant, **l'existence d'un couvert forestier ne fait pas toujours une forêt, et la perte de couvert forestier n'implique pas toujours la perte de forêt ou la déforestation, comme l'augmentation du couvert forestier n'implique pas toujours le gain ou la restauration de la forêt** car la plupart des définitions de la forêt impliquent une combinaison de couvert forestier et d'utilisation des terres. Cette dernière est beaucoup plus difficile, voire impossible dans certains cas, à surveiller à l'aide d'images satellite.* ».

Si en global, ces outils satellites constituant un moyen technique performant, utilisés avec les meilleures résolutions possibles par Global Forest Watch (GFW), il reste néanmoins nécessaire d'en rappeler leurs portées et leurs limites dans l'analyse des indicateurs de suivi de la couverture forestière mondiale. A petite échelle, il reste également bon de rappeler que l'inventaire terrestre reste aussi un moyen plus fiable de valider les résultats d'interprétations satellites faits par définition à très grande échelle.

[Lien vers le rapport WRI :](https://research.wri.org/gfr/key-terms-definitions)

<https://research.wri.org/gfr/key-terms-definitions>

Déforestation importée : enjeux géopolitiques

Source : Académie d'Agriculture de France

Référence au séminaire du 16/10/2024

Ce séminaire fait partie des nombreux séminaires thématiques organisés en 2024 par l'Académie d'Agriculture. Celui-ci était animé par Jean-Luc Peyron (GIP Ecofor), Alain Karsenty (CIRAD) et Robert Nasi (CIFOR), les deux derniers étant aussi adhérents de l'AFT.

"La superficie forestière mondiale s'est progressivement réduite au cours des dernières décennies, voire depuis plusieurs siècles. Entre 1990 et 2020, la réduction s'élève en moyenne à près de 6 millions d'hectares par an (Mha/an) . Cette diminution nette résulte d'une déforestation brute qui se trouve partiellement compensée par des boisements et la colonisation naturelle à l'œuvre par ailleurs. Entre 1990 et 2020, la déforestation brute s'est élevée en moyenne à 14 Mha/an, l'expansion portant quant à elle sur 8 Mha/an. Toutefois, on note sur la période une décroissance de la déforestation brute (de 16 Mha/an sur 1990-2000 à 15 Mha/an sur 2000-2010 puis à 11 Mha/an sur 2010-2020). Depuis 2000, l'expansion forestière s'est aussi réduite, si bien que la résultante, c'est-à-dire la diminution de superficie forestière, reste dorénavant au voisinage de 5 Mha/an.

La déforestation brute touche principalement des forêts tropicales, souvent primaires et riches en biodiversité . Selon la FAO, 90% de la déforestation est causée directement par l'agriculture (élevage compris).

La FAO a publié, en 2023, une étude qui bouscule un certain nombre d'idées reçues quant aux catégories de producteurs qui sont à la base de la déforestation tropicale. La FAO caractérise la petite exploitation (small-scale farming) par l'utilisation de méthodes non-industrielles, sur des surfaces limitées où le travail humain constitue l'investissement principal. Sur la période 2000-2018, l'étude FAO montre que 68% de la déforestation associée à l'agriculture (40% pour les cultures, 28% pour l'élevage) s'est produite sur de petites exploitations.

Selon une étude récente, 20 à 25% de la déforestation est associée au commerce international des produits agricoles et forestiers . Les USA, la Chine et l'Union européenne possèdent « l'empreinte déforestation » les plus élevées dans le commerce international. Si elle constitue parfois le premier maillon d'une chaîne qui aboutit à la déforestation (par le désenclavement de massifs boisés), l'exploitation forestière est rarement une cause directe de déforestation. Elle peut cependant induire une dégradation des forêts, manifestation plus complexe à appréhender que la déforestation dont elle peut cependant constituer le prélude.

La prise en compte de la déforestation par les politiques publiques sous l'angle des marchés responsables remonte à la déclaration de New York sur les forêts (2014) dans le cadre de l'ONU, suivie de la Déclaration d'Amsterdam (2015) entre six pays européens. Partie prenante de ces deux déclarations, la France s'est dotée d'une stratégie nationale 2018-2030 de lutte contre la déforestation importée (2018). Le rôle moteur qu'elle s'est ainsi donné au niveau européen et mondial s'est concrétisé en 2019 par une communication du G7 environnement, puis du G7, enfin de la Commission européenne. Cette communication de la Commission européenne a conduit à l'adoption en juin 2023 d'un Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et associés à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ce règlement dit « RDUE », qui comprend le bois et certaines productions agricoles « à risque de déforestation » reprend le concept de diligence raisonnée de l'ancien règlement dit « RBUE » sur les importations de bois en Europe. Mais, alors que le RBUE visait la seule légalité de l'exploitation forestière, le RDUE a pour objet de sanctionner la déforestation, même si celle-ci est légale dans le pays d'origine.

Finalement, les principaux produits visés par ces différents textes sont, à l'heure actuelle, le café, le cacao, le caoutchouc, l'huile de palme, le soja, le bœuf et le bois ainsi que les produits dérivés comme le cuir, le charbon de bois, le papier. La stratégie française cite en outre le coton, la canne à sucre, le maïs, le colza, les crevettes et produits miniers".

Le lien ci-après donne accès à la vidéo YouTube de ce séminaire comme aux présentations faites par les exposants de ce séminaire ,

Lien vers le rapport du séminaire :

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/deforestation-importee-enjeux-geopolitiques?161024>

Informations sur les régions tropicales

**Le marché du carbone : une opportunité pour la
relance de la recherche scientifique pour les
plantations et la gestion des forêts du Bassin du
Congo**

...Mais les forêts du bassin du Congo possèdent également d'autres atouts comparatifs dans la séquestration du carbone. Le premier est lié à la structure de ces forêts, plus hautes et à plus fort

diamètre de ses espèces, stockant ainsi plus de biomasse que d'autres écosystèmes forestiers tropicaux...

....En conclusion, si les attentes de ce marché du carbone représentent une rare opportunité donnée aux scientifiques pour approfondir nos connaissances des forêts tropicales dont l'humanité toute entière peut tirer profit, il peut aussi donner enfin aux états les moyens de protéger leur patrimoine et de contribuer à leur développement. Il n'en reste pas moins que le marché des échanges d'émissions de CO2 ne doit pas servir d'alibi au « business as habituel » et se substituer aux objectifs de décarbonation si nous voulons, comme nous nous y sommes engagés, à atteindre. . . la neutralité carbone en 2050."

Voir [l'article intégral de Jean-Guy Bertault mis en ligne le 15 janvier 2025 sur le site de l'AFT](#) sur « [Le marché du carbone : une opportunité pour la relance de la recherche scientifique pour les plantations et la gestion des forêts du Bassin du Congo](#) » sur le site de l'AFT : <https://assofortrop.fr/actualites/>

Voir également deux autres articles de Laurence Caramel publiés dans le Monde en date du 25 novembre 2024 disponibles :

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/11/13/cop29-l-afrique-se-voit-en-hub-du-futur-marche-mondial-des-droits-a-polluer_6391038_3212.htm

https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/11/25/les-scientifiques-appelles-au-chevet-des-forets-du-bassin-du-congo_6413952_3244.html

Vague de sécheresses en Guyane... ... et dans de nombreux pays à l'automne 2024



En 2024, nombre de pays tropicaux ont vu leurs périodes sèches s'allonger au dépens de la saison des pluies. Dans d'autres pays non tropicaux, les phénomènes de sécheresse se multiplient également. En Californie (USA), après des hivers 2023 et 2024 très pluvieux, qui avaient provoqué des inondations et

favorisé la croissance de la végétation, une importante sécheresse sévit depuis le 1er juillet 2024 jusqu'à ce jour (25 janvier 2025) impactant le niveau des réserves en eau de cette région. Les immenses incendies qui ravagent les alentours de Los Angeles illustrent les conséquences de ces épisodes de sécheresse et leurs ravages engendrés par le dérèglement climatique. A l'automne 2024, c'est la Guyane qui a subi de plein fouet la sécheresse, avec pour effet immédiat la baisse impressionnante des cours d'eau de l'Amazonie ! D'où des conséquences sur les populations, les problèmes d'alimentation en eau potable et l'accessibilité des villages situés au sein des forêts tropicales, les cours d'eau étant les seuls moyens d'accès aux contrées reculées. De fait, les villages les plus reculés et donc les populations amérindiennes les plus isolées ont été les plus touchées par ces pénuries. Les médias français s'en font l'écho. **Mais au-delà de la Guyane, cette sécheresse, dont l'intensité est liée au phénomène El**

Niño et au dérèglement climatique, touche l'ensemble du bassin amazonien !

En cause à toutes ces sécheresses, l'un des cinq épisodes El Niño les plus intenses qui n'ont jamais été enregistrés. Même si le phénomène El Niño s'affaiblit progressivement, son incidence sur le climat de la planète perdure jusqu'à ce jour, exacerbant encore la chaleur piégée dans l'atmosphère par les gaz à effet de serre, notamment du fait des activités humaines. Avec pour effets, des températures supérieures à la normale, des périodes de sécheresse de plus en plus longues (au détriment des saisons des pluies), une capacité de stockage de la forêt revue à la baisse voire remise en doute,...

Avec quels effets sur les écosystèmes forestiers ?

La revue Nature, dans un article de février 2024, évoque : *"La possibilité que le système forestier amazonien atteigne bientôt un point de basculement, provoquant un effondrement à grande échelle, provoquant une inquiétude mondiale. Pendant 65 millions d'années, les forêts amazoniennes ont été relativement résilientes à la variabilité climatique. Aujourd'hui, la région est de plus en plus exposée à un stress sans précédent dû au réchauffement des températures, aux sécheresses extrêmes, à la déforestation et à la déforestation. incendies, même dans les parties centrales et reculées du système. Les rétroactions de longue date entre la forêt et les conditions environnementales sont remplacées par de nouvelles rétroactions qui modifient la résilience des écosystèmes, ainsi que le risque de transition critique.*

Quelles réactions mondiales font face au développement de ces sécheresses ?

En l'absence d'actions de la communauté internationale pour réduire réellement les émissions de gaz à effet de serre, des réflexions pointent pour rendre nos sociétés plus résilientes. Du 30/09/2024 au 2/10/2024, s'est tenu à Genève la conférence Drought Resilience +10. Elle a réuni des pays, des experts et des praticiens pour examiner les progrès et les leçons apprises en matière de gestion de la sécheresse afin d'explorer et de définir une voie commune vers un monde plus résilient à la sécheresse. A l'issue de cette conférence, les messages clés sont les suivants :

- *"La sécheresse est l'un des aléas climatiques les plus meurtriers*
- *Une meilleure intégration des systèmes de gestion des sécheresses est nécessaire*
- *Actuellement, la volonté politique est insuffisante, et la conception et la mise en œuvre de stratégies sont lacunaires*
- *Renforcer la résilience face aux sécheresses est une mission qui incombe à l'ensemble de la société"*

Espérons que ces constats soient suivis des réactions à la hauteur des besoins de la part de la communauté internationale.

[Liens vers l'article de Nature du 14/02/2024 relatif à l'évolution potentielle de la forêt amazonienne](#)

<https://www.nature.com/articles/s41586-023-06970-0>

[Liens vers le blog du Ministère de l'Ecologie sur l'avenir de la forêt amazonienne :](#)

[h <https://www.veillecep.fr/2024/03/quel-futur-pour-la-foret-amazonienne/>](https://www.veillecep.fr/2024/03/quel-futur-pour-la-foret-amazonienne/)

[Lien vers un article \(parmi tant d'autres\) relatif à la sécheresse en Guyane :](#)

<https://reporterre.net/Penuries-d-eau-et-de-nourriture-une-secheresse-extreme-accable-la-Guyane>

[Lien vers la conférence du Comité international d'organisation de la conférence Drought](#)

[Resilience +10 de Genève](#)

<https://www.droughtmanagement.info/hmndp10/>

Quelle restauration des forêts de Mayotte, point chaud mondial de biodiversité, après le cyclone Chido ?

The Conservation

Janvier 2025



Le 14 décembre 2024, l'archipel de Mayotte a subi les ravages du cyclone Chido qui avec des vents à plus de 200 km/h ont dévasté les habitats souvent précaires de ses habitants. S'en suit une catastrophe humaine et économique très importante affectant la grande majorité des mahorais. Mais c'est l'île dans toutes ses composantes naturelles qui a été dévastée. Il en est ainsi des forêts mahoraises qui ont subi des dégâts considérables suite au passage du cyclone Chido. Les restaurer est aujourd'hui primordial, pour conserver la biodiversité exceptionnelle qu'elles contiennent et pour que les Mahorais puissent continuer à bénéficier du rôle protecteur des forêts lors par exemple d'inondations, de glissements de

terrains ou face à l'envasement du lagon. . comme des services suggérés par la forêt. Les enjeux de préservation (voire de restauration de la biodiversité très élevée de ces forêts constituent également un enjeu majeur.

Benoît Loussier, directeur régional de l'Office National des Forêts, estime ainsi qu'une grande partie des forêts de l'archipel, soit près de 14.000 ha (Donnée issue de la cartographie d'occupation des sols à grande échelle de l'IGN pour l'année 2016, intégrant les mangroves, les plantations des années 1980/2010, les peuplements de feuillus avec un taux de couvert arboré supérieur à 75%, les formations forestières couvertes d'un tapis de lianes et les bambouseraies) devront sûrement être reboisées pour restaurer la forêt qui pourra fournir à court et moyen terme les nombreux types de produits (bois, produits non ligneux) indispensables à la vie de ses habitants.

Message de soutien de l'ONF aux mahorais :

<https://www.onf.fr/onf/+/-/2460::solidarite-avec-mayotte.html>

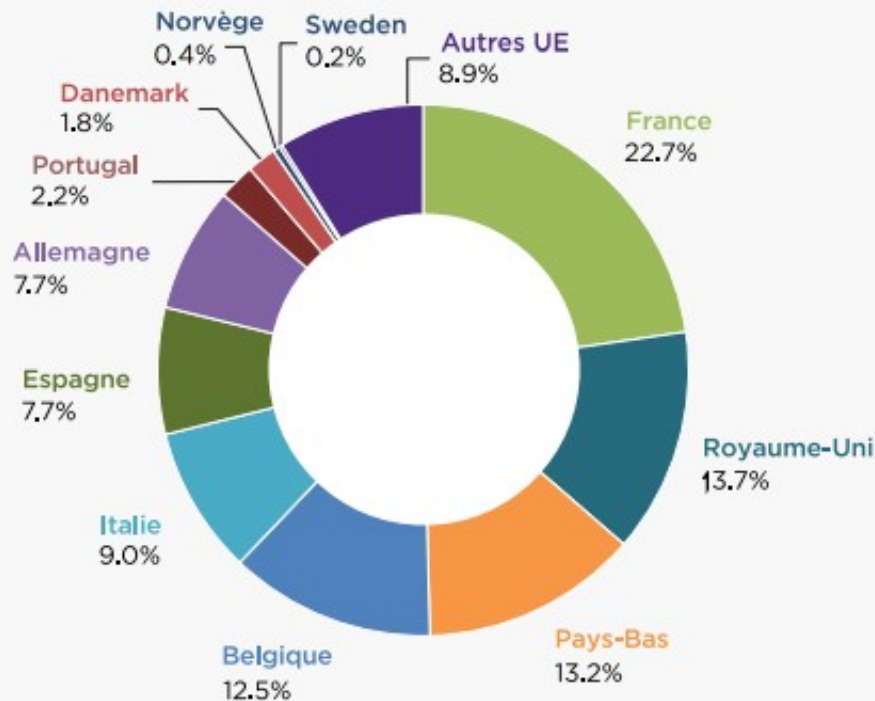
Trois membres du Conseil scientifique du patrimoine naturel de Mayotte explicitent pour *The Conversation* , ce qu'il devrait pour cela faire et ne pas faire.

Lien vers l'article de La Conservation :

<https://theconversation.com/quelle-restauration-des-forets-de-mayotte-point-chaud-mondial-de-biodiversite-apres-le-cyclone-chido-247846?>

Informations sur l'Europe et la Méditerranée

RDUE : l'UE décale d'un an sa mise en application



Légende de l'image : Consommation de bois tropicaux par pays de l'UE -2016

(grumes, sciages, contreplaqués, placages en eq. bois ronds)

La mise en application du Règlement sur la Déforestation de l'UE (RDUE), voté en juin 2023, visant à lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité en freinant la déforestation liée à la consommation dans l'UE de produits issus du bétail, du cacao, du café, de l'huile de palme, du soja, du bois, du caoutchouc, du charbon et du papier imprimé, qui devait initialement entrer en application pour les grandes entreprises à partir du 30 décembre 2024 et le 30 juin 2025 pour les PME est différée d'un an, soit au 30 décembre 2025 pour les grandes entreprises et au 30 juin 2026 pour les PME.

Ce différé reste regrettable de par la finalité de cette mesure, même si l'Europe ne représente aujourd'hui qu'environ 5 % des volumes importés du marché mondial des bois tropicaux (volumes équivalents bois rond toutes catégories confondues, des grumes, sciages et contreplaqués) où les pays asiatiques et notamment la Chine "pèsent" bien davantage.

L'élevage et la production agricole sont les premières causes de la déforestation à l'échelle mondiale.

L'Union européenne y joue un rôle primordial puisque la part de l'UE dans la déforestation importée s'élèverait à 36% du total de la déforestation liée au commerce mondial, sur la période 1990-2008.

Ce différé est également dommageable pour les entreprises et les institutions de certification forestière qui ont investi pour être prêtes au 30 décembre 2024 à ce contexte réglementaire nouveau et complexe.

Espérons cependant que ce délai supplémentaire acte permette des amendements de ce règlement qui soulèvent bien des contestations diplomatiques de la part des pays tropicaux, invoquant notamment des effets intrusifs sur la gestion de leurs ressources nationales. L'UE a d'ores et déjà défini des catégories de pays à risque faible à élevé en matière de déforestation pour moduler ce règlement. Enfin certains observateurs du marché des bois tropicaux comme Alain Karsenty (CIRAD) alertent sur d'autres incohérences du RDUE tel qu'il a été conçu. On se reportera utilement aux réflexions d'Alain Karsenty

dans son article intitulé "Déforestation et commerce international - la "déforestation importée", source de controverses diplomatiques" paru dans le dernier numéro (juillet-août 2024) de la revue Futurible.

[Lien vers l'article d'Alain Karsenty " :](#)

https://www.atibt.org/files/upload/news/CIRAD/Deforestation_and_International_Trade_Futuribles_.pdf

[Lien vers les articles ATIBT :](#)

<https://www.atibt.org/en/news/13584/eudr-one-year-postponement-and-faq-analysis>

Retours sur la 8ème Semaine de la forêt méditerranéenne (8SFM)

Par Alain Chaudron, administrateur de l'AFT et vice-président de l'AIFM



La 8ème Semaine Forestière Méditerranéenne : un événement clé pour l'avenir des forêts méditerranéennes :

La 8ème Semaine Forestière Méditerranéenne (8SFM), intitulée "Travailler ensemble pour des forêts méditerranéennes durables et résilientes - Vers une feuille de route collaborative", s'est tenue à Barcelone du 4 au 7 novembre 2024. Au cours de la semaine, l'accent a été mis sur la restauration des écosystèmes forestiers, l'adaptation au changement climatique et la promotion de la biodiversité.

Partout, un même constat et un même message :

Organisée notamment par la FAO, EFIMED et l'AIFM, la 8SFM a réuni chercheurs, forestiers, organisations internationales et régionales, représentants des autorités nationales de différents pays méditerranéens. Le constat partagé est préoccupant : changement climatique, incendies, perte de biodiversité ; mais une prise de conscience croissante et des efforts aux niveaux financier et législatif notamment offrent un espoir pour l'avenir des écosystèmes forestiers.

Le message clé de cette Semaine a été d'appuyer la collaboration entre les pays et entre les différentes organisations pour renforcer l'impact et l'efficacité des actions menées sur le terrain et auprès des

décideurs politiques en lançant l'idée d'une Initiative pour les Forêts Méditerranéennes (IFM/MFI) qui sera développée dans les prochains mois.

L'AIFM engagée dans la biodiversité :

En coorganisant avec l'UICN Med la session 3, "De la politique à la mise en œuvre – Adapter le Cadre Mondial pour la Biodiversité pour préserver et restaurer la biodiversité des forêts méditerranéennes" et en organisant deux événements parallèles présentant le Consortium Méditerranéen pour la Biodiversité et le projet Interreg Euro-MED StrategyMedFor, l'AIFM a été sur tous les fronts pour remplir sa mission de facilitateur d'échanges entre les différents acteurs de la gestion forestière méditerranéenne.

La 8ème Semaine a été riche et intense, pleine de rencontres, de retrouvailles et de nouveaux projets en perspective. Maintenant, place à l'action !

[Plus d'informations sur la 8ème Semaine Forestière Méditerranéenne sur :](https://aifm.org/actualites/retour-sur-la-8eme-semaine-forestiere-mediterraneenne)

[https://aifm.org/actualites/retour-sur-la-8eme-semaine-forestiere-mediterraneenne.](https://aifm.org/actualites/retour-sur-la-8eme-semaine-forestiere-mediterraneenne)

Tunisie : le recul de la suberaie

Voyage d'étude Echanges méditerranéens d'octobre 2024

Témoignage de Jean-Paul Lanly



La région visitée, plus particulièrement sa partie occidentale correspondante grosso modo au Gouvernorat de Jendouba, est la plus forestière du pays (30 % de couverture forestière, contre 8 % seulement pour l'ensemble du pays qui possède 1,3 million ha de forêts pour une superficie totale de 163 000 km²). Cela est dû à son relief montagneux la rendant moins propice au développement agricole et à sa pluviométrie relativement élevée permettant la croissance d'arbres, surtout de chêne-liège, de chêne zeen et de pin d'Alep. C'est la région où ont été réalisés le plus de boisements et reboisements de production de bois et/ou de défense et restauration des sols (DRS), et aussi de fixation des dunes littorales, avec des espèces locales (pin d'Alep) ou exotiques (eucalyptus et autres pins). Des signes de dépérissement des forêts peuvent être observés, dus aux incendies, au surpâturage en forêt et à la sécheresse. Le pays importe la plus grande partie des produits à base de bois qu'il consomme, mais une activité notable en matière de produits forestiers non ligneux (PFNL), principalement le liège, et,

accessoirement, les plantes aromatiques et médicinales (PAM) . **La Tunisie est actuellement le 6ème producteur mondial de liège (de l'ordre de 4000 tonnes par an)** , loin cependant du Portugal qui en produit 300 000 tonnes (52% du tonnage mondial) et de l'Espagne.

Le Groupe a ainsi visité près de Tabarka, le matin du 2ème jour la Société Nouvelle du Liège (SNL), grande société historique de production de liège : créée en 1884, nationalisée en 1962, privatisée en 2001, elle appartient maintenant au groupe portugais Amorim (un tiers du liège mondial). D'une capacité installée de 10 000 tonnes/an, elle n'en produit actuellement que 3 500 (dont 80% pour la fabrication de bouchons) du fait, entre autres, de la réduction rapide de la surface des suberaies du pays (chute de 150 000 à 90 000 ha entre 1994 et 2005) dus aux incendies et aussi à leur immersion dans les réservoirs des barrages, de leur dégradation par vieillissement et surpâturage), et du manque de main d'œuvre qualifiée pour les opérations d'écorçage et de démasclage en forêt.

[Voir l'article intégral de Jean-Paul Lanly mis en ligne en décembre 2024 sur le site de l'AFT sur «](#)

[Rencontres Échanges méditerranéens en Tunisie du Nord - octobre 2024 » sur le site de l'AFT :](#)

<https://assofortrop.fr/actualites/>

[Lien vers l'article du journal tunisien Kapitalis :](#)

<https://kapitalis.com/tunisie/2024/05/06/la-foret-de-chenes-lieges-en-tunisie-regresse-de-600-ha-par-an/>

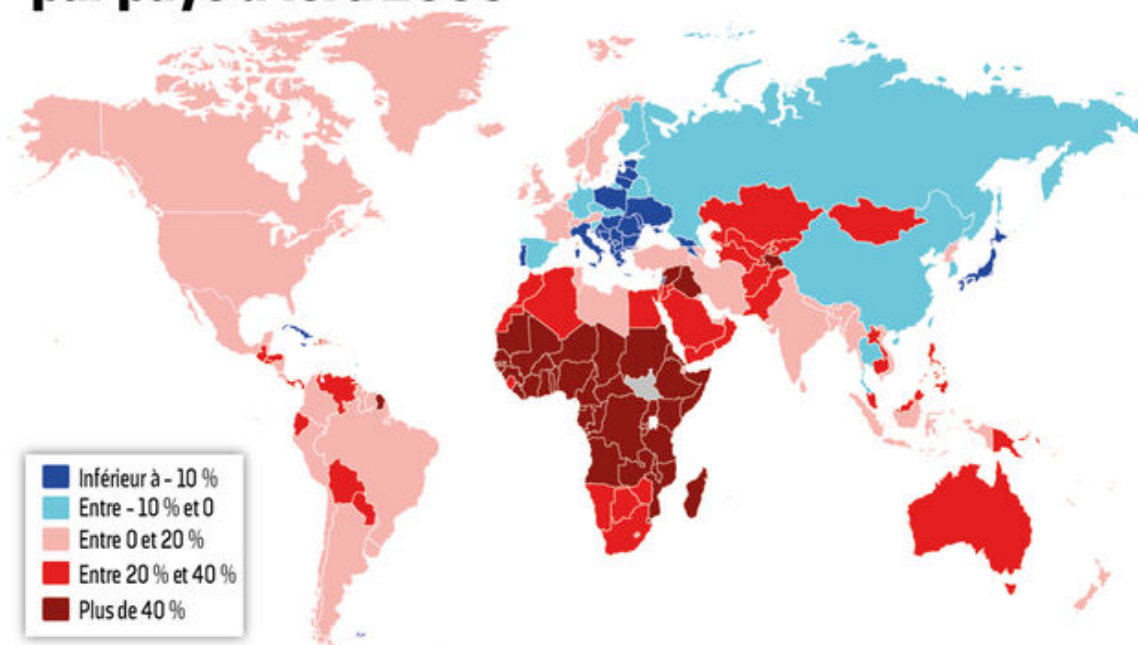
Sociétés

**Nourrir 10 milliards d'humains en 2050 :
*Développement et déforestation en Afrique : peut-on
dissocier ces deux dynamiques ?***

Par Bernard Mallet, président de l'AFT

Evolution de la population mondiale par pays d'ici à 2050

Le Parisien



SOURCE : ONU.

LP/INFOGRAPHIE, CELLULE DATA.

Nourrir 10 milliards d'êtres humains en 2050, tel sera cet enjeu colossal qui a fait l'objet de plusieurs débats médiatiques à l'automne dernier. Une conférence ayant pour intitulé "Comment nourrir 10 milliards d'humains sans détruire la planète" s'est notamment tenue le 25 novembre 2024, dans le cadre des 40 ans du CIRAD en partenariat avec le journal Le Monde et avec le soutien de l'Académie d'Agriculture de France.

Débats disponibles en vidéo sur : <https://www.youtube.com/watch?v=tofla3LOx9Y>

Sur cette question, l'AFT a été également sollicitée par une étudiante de l'ESCP Business School de Paris, de l'université Panthéon Sorbonne en Droit.

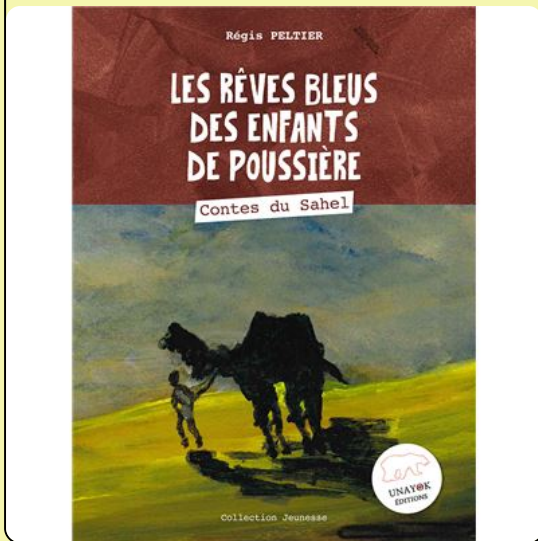
Bernard Mallet, Président de l'AFT, a produit à cette occasion l'article en lien ci-après précisant le positionnement de l'association :

[Voir l'article intégral de Bernard Mallet « Développement et déforestation en Afrique : peut-on dissocier ces deux dynamiques ? » mis en ligne en décembre 2024 sur le site de l'AFT](#)

<http://assofortrop.fr/actualites/#actus>

Partenaires

ADAC



Ouvrage pour enfants et "grands" enfants
de 5 contes sur les enfants du sahel écrit
par Régis Peltier, du CIRAD,
aux éditions Unayok

*Un recueil de cinq contes initiatiques africains
illustrés, autour du Sahel, qui véhiculent des
valeurs telles que la transmission, l'héritage, le
rapport à la terre, l'Amour. Un livre de beauté et
de sagesse. Un message positif sur le Sahel !
Un livre poétique et beau qui veut aider la
jeunesse à s'engager dans la restauration de
l'environnement sahélien dégradé, dans un
contexte social et inter-ethnique apaisé.*

Agro Paris Tech

AgroParisTech 

L'AFT a pris l'attaché de l'école Agro Paris Tech au cours du mois de novembre 2024 via la personne de Maya LEROY, doctoresse, Directrice de l'UFR Gestion de l'Environnement - AgroParisTech Montpellier Recherche en Management - Université de Montpellier @L'UFR "Gestion de l'environnement" (G-ENV) offre une large gamme de formations : @- Le cursus ingénieur AgroParisTech Domaine d'approfondissement GEEFT : c'est à dire le cursus anciennement ing agro et ing forestier classique (entrée par concours) : <http://www.genv-agroparistech.fr/fr/nos-formations/ingenieur-agroparistech-da-geeft>@- Le cursus master international STAAE (parcours Geeft) , <http://www.genv-agroparistech.fr/fr/nos-formations/master-international-geeft> qui permet aux étudiants ne passant pas le concours ayant de l'expérience et/ou qui viennent souvent d'autres formations en particulier de l'étranger,

d'avoir accès à nos enseignements fortement adossés à la DA ingénieur. @- Ce master international permet également au master Erasmus + Glofor (tout en anglais) de s'adosser sur ce diplôme <http://www.genv-agroparistech.fr/fr/nos-formations/master-europeen-glofor>. @- le cursus post-master FNS-MI Forêts, Nature Sociétés - Management international <http://www.genv-agroparistech.fr/fr/nos-formations/mastere-specialise-fns-mi>, cursus avec 2 étapes collectives en zones tropicales : 1 à Kourou en début de cursus (FTH) puis un en contexte Sud (en mars : qui s'adosse sur les équipes du PEPR Forestt et les Livings labs internationaux)

- le cursus post-master PPSE politiques publiques et stratégies environnementales :

<http://www.genv-agroparistech.fr/fr/nos-formations/mastere-specialise-ppse> ,

Association Forestière du Commonwealth (CFA)



L'AFT a eu des échanges avec le CFA au cours du mois de décembre 2024 pour conclure un partenariat bilatéral.

Bernard Mallet, président de l'AFT, a participé au Conseil d'administration (Annual General Assembly) du 5/12/2024 qui a réuni une douzaine de personnes, dont Alan Pottinger (directeur exécutif), John Innes (président), Marcus Robbins (trésorier) et Julian Evans, Paul Speed, Patrick Hardcastle, Peter Mac Carter, ainsi que Sheila Ward (ISTF, <https://tropicalforesters.org/>) avec qui l'AFT a été en relation pour le webinaire sur le bois énergie de 2024).

Bernard Mallet a fait une présentation rapide de l'AFT et du souhait de renforcer les partenariats avec le CFA, apportant une dimension de partenaires francophones, ce qui intéresse le CFA : il a été conforté en cela par Sheila Ward, intéressée pour des relations renforcées entre CFA, ISTF et AFT.

A noter en particulier la richesse de leur revue International Forestry Review, accessible sur leur site.

Lien vers le site du CFA :

<http://www.cfa-international.org>

Infos AFT



**L'Association des Forestiers
Tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT)**
Une association fondée en 1947 sur la base d'une relation amicale

Pour rappel : le nouveau site AFT est ouvert : <https://assofortrop.fr/>

N'hésitez pas à :

- nous renvoyons vos remarques, suggestions pour améliorer ce site
- diffuser à vos contacts cette Lettre d'informations forestières

Voyage d'automne AFT réservé aux adhérents et invités AFT :

Le voyage d'automne AFT aura lieu dans le Puy de Dôme du 10 septembre au 14 septembre 2025 et l'hébergement est prévu au village vacances du Lac Chambon (CEVEO)

Pour la journée forestière, l'AFT sera accueillie par Eike Wilmsmeier directeur de l'ONF de l'agence Montagnes d'Auvergne. La journée sera consacrée à la visite de la Réserve Naturelle Nationale de Chaudefour et à la visite d'une scierie.

Pour toute personne intéressée, prendre l'attaché de l'AFT : contact@assofortrop.fr

Appel à contribution :

L'AFT prévoit en 2025 la parution d'un numéro des Feuilles du Flamboyant (FFF) sur la thématique des marchés Carbone.

Toute personne intéressée de faire une contribution est invitée de prendre l'attache de l'AFT : contact@assofortrop.fr

Remarque :

Les numéros des Informations forestières de l'AFT sont archivées et accessibles sur notre site à l'adresse ci-après :

<https://assofortrop.fr/actualites/#infos-aft>

Association des Forestiers Tropicaux et d'Afrique du Nord (AFT)

s/c Bernard Mallet, 10, le Félibre, 34980, Montferrier-sur-Lez France

www.assofortrop.fr

contact@assofortrop.fr

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo